

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 00910

Numéro SIREN : 898 019 591

Nom ou dénomination : 2CJF

Ce dépôt a été enregistré le 27/07/2023 sous le numéro de dépôt B2023/011907

Désignation de l'entreprise SARL 2CJF Néant  \*

Adresse de l'entreprise 339 allée de l'Emporey 38113 VEUREY VOROIZE

Numéro SIRET \* 8 9 8 0 1 9 5 9 1 0 0 0 1 2

Durée de l'exercice en nombre de mois \* 2 1 Durée de l'exercice précédent \* 0

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le	
				<u>3 1 1 2 2 0 2 2</u>	<u>0 0 0 0 0</u>	
<b>ACTIF</b>		<b>Brut</b>	<b>Amortissements - Provisions</b>	<b>Net</b>	<b>Net</b>	
		<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles					
	Fonds commercial *	010	012			
	Autres *	014	016			
	Immobilisations corporelles *	028	030			
	Immobilisations financières * (1)	040	042	15 000		
	<b>Total I (5)</b>	<b>044</b>	<b>048</b>	<b>15 000</b>		
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052			
	Marchandises *	060	062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066			
	Créances (2)					
	Clients et comptes rattachés*	068	070			
	Autres * (3)	072	074	20		
	Valeurs mobilières de placement	080	082			
	Disponibilités	084	086	1 000		
	Charges constatées d'avance *	092	094			
		<b>Total II</b>	<b>096</b>	<b>098</b>	<b>1 020</b>	
		<b>Total général (I+II)</b>	<b>110</b>	<b>112</b>	<b>16 020</b>	
	<b>PASSIF</b>				<b>Exercice N NET</b>	<b>Exercice N-1 NET</b>
				<b>1</b>	<b>2</b>	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		2 000		
	Ecart de réévaluation	124				
	Réserve légale	126				
	Réserves réglementées*	130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <u>131</u> )	132				
	Report à nouveau	134				
	Résultat de l'exercice	136		(452)		
	Subventions d'investissement	137				
	Provisions réglementées	140				
		<b>Total I</b>	<b>142</b>	<b>1 548</b>		
		<b>Total II</b>	<b>154</b>			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166				
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ..... <u>169</u> )	172	14 094	14 472		
	Produits constatés d'avance	174				
		<b>Total III</b>	<b>176</b>	<b>14 472</b>		
	<b>Total général (I + II + III)</b>	<b>180</b>	<b>16 020</b>			
RENOUVELLEMENTS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	15 000	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

**COPIE CERTIFIÉE  
CONFORME**

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302, 303, 304 de la loi de finances n° 2023-1218 du 30 septembre 2023)		Désignation de l'entreprise		SARL 2CJF		Néant		*		
A - RÉSULTAT COMPTABLE						Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
						13	1	1	2	2
						1	0	2	2	0
						0	0	0	0	0
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	dont export et livraisons intracommunautaires		209		210				
	Production vendue	biens		215		214				
		services *			217		218			
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222				
	Production immobilisée *					224				
	Subventions d'exploitation reçues					226				
	Autres produits					230				
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234				
	Variation de stock (marchandises) *					236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *					240				
	Autres charges externes * :	dont crédit bail :				242	2 000			
		(- mobilier - immobilier)								
	Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle (CFE et CVAE *		243		244				
	Rémunérations du personnel *					250	952			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252				
	Dotations aux amortissements *					254				
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Dotations aux provisions					256				
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262				
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260						
	Total des charges d'exploitation (II)						264	2 952		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	(2 952)			
Produits financiers (III)						280				
Produits exceptionnels (IV)						290	2 500			
Charges financières (V)						294				
CHARGES DIVERSES	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347		300				
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348						
Impôts sur les bénéfices * (VII)						306				
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)						310	(452)			
B - RÉSULTAT FISCAL						312		314	452	
Reportez le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2										
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *						316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318			
	Provisions non déductibles *						322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)						324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248		330			
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999			
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997			
	Entreprise nouvelles (44, sections)	986	Zone franche urbaine (44, sections A)	987	Zones de restructuration de la défense (44, sections)	127	Zones de revitalisation rurales (44, sections)	138	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, sections)	981	Jeune entreprise innovante (44, sections A)	989	Bassins d'emploi à dynamiser (art. 44, sections)	991				
	Divers dont ZFANG (44, sections)	345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44, sections)	992	350	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G									
						993				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						352		354	452	
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2										
DÉFICITS	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)						356			
	Déficits antérieurs reportables : * ..... dont imputés sur le résultat :								360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS						370		372	452	
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2										

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

## **ANNEXE**

Exercice du 01/04/2021 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 16 020.00 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un déficit de -452.00 Euros.

L'exercice a une durée de 21 mois, couvrant la période du 01/04/2021 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### **FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

En date du 1er avril 2021, création de la SARL 2CJF, représentée par Mr BARRALLON Florentin, gérant associé.

Elle a pour vocation principale toute prise de participation, directe ou indirecte, dans toute société.

La société a opté à l'impôt société.

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Permanence des méthodes**

Ce principe de permanence des méthodes trouve sa limite d'application puisqu'il s'agit d'un premier arrêté comptable.

**ANNEXE**

Exercice du 01/04/2021 au 31/12/2022

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations			15 000
TOTAL			15 000
TOTAL GENERAL			15 000

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			15 000	15 000
TOTAL			15 000	15 000
TOTAL GENERAL			15 000	15 000

**Etat des amortissements**

Néant

**Etat des provisions**

Néant

**Etat des échéances des créances et des dettes**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Personnel et comptes rattachés	20	20	
TOTAL	20	20	

## ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/12/2022

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Personnel et comptes rattachés	378	378		
Groupe et associés	14 094	14 094		
<b>TOTAL</b>	<b>14 472</b>	<b>14 472</b>		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	14 094			

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	1.0000		2 000		2 000

### Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

### Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	20
<b>Total</b>	<b>20</b>

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	378
<b>Total</b>	<b>378</b>

## ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/12/2022

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Engagements financiers

##### Engagements donnés

Autres engagements donnés :		2 500
Abandon de compte courant au 31/12/2022 avec clause de retour à meilleure fortune	2 500	
Total (1)		2 500
(1) Dont concernant les dirigeants		2 500

##### Engagements reçus

#### Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- SOGREBAT FINANCE au 30/09/2022	839 971	15	739 971
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

## **2CJF**

Société À Responsabilité Limitée à associé unique au capital de 2 000 €  
Siège social : 339 allée de l'Emporey  
38113 VEUREY VOROIZE  
898 019 591 RCS GRENOBLE

---

### **TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTION DE RESULTAT** **PRISE PAR L'ASSOCIE UNIQUE** **EN DATE DU 26 JUIN 2023**

#### **DEUXIÈME DECISION**

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022, s'élevant à – 452.00 €, de la manière suivante :

- pour son intégralité, soit la somme de ..... - 452.00 €  
au poste « report à nouveau »

L'associé unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir lieu à une distribution antérieure de dividendes.

**Le gérant**  
**Florentin BARRALLON**

